



Les Maisons
de Cognac

FRANCE

REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE
ET CONSEIL D'ADMINISTRATION SMC
03 JUILLET 2023



Conseil d'administration du SMC

15h-15h40



Ordre du jour

1.	Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente	Validation	5mn
2.	Avancée sur le projet Covoiturage : Plan de communication	Validation	15mn
3.	Avenant des chais de Cognac : Dénonciation et nouveau projet d'avenant	Validation	10mn
4.	Projet de formation Maintenance	Discussion	10mn
5.	GT Flavescence dorée : Présence d'un expert et groupe SMC	<i>Information par mail</i>	
6.	Questions diverses :	Information	
	- CA des Gastronomades		
	- Empreinte économique de la filière		



Co-voiturage : Proposition de plan de communication

➔ Validation des objectifs généraux et de communication et des cibles

Objectifs proposés

- Mettre en place une première démarche RSE collective, valoriser l'image collective des Maisons de Cognac
- Multiplier par 3 le nombre de trajets réalisés en covoiturage sur une base 2023 à fin 2027 dans les maisons participantes

Suivi

- ➔ Indicateur : nombre de trajets réalisés en covoiturage par les salariés des Maisons de Cognac
- ➔ Suivi : questionnaire annuel auprès des entreprises participantes
- ➔ Point avec Klaxit chaque année sur les évolutions constatées, les difficultés rencontrées, les actions correctives à mettre en œuvre



- A noter :
 - *Taux de covoiturage quotidien en France : 3% des déplacements domicile travail*
 - *Le Gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux : **tripler le nombre de trajets réalisés en covoiturage du quotidien d'ici 2027 pour atteindre les 3 millions.***

- ➔ Informer du lancement du projet
- ➔ Valoriser une action collective menée par les Maisons du SMC
- ➔ Inciter au développement du co-voiturage sur le territoire :
 - inciter les salariés des Maisons participantes
 - inciter les salariés des autres entreprises du territoire à utiliser le co-voiturage



➔ Prioritaires

- Les salariés des Maisons participantes : informer, inciter à utiliser le service
- Les entreprises et les salariés du territoire Grand Cognac / Rouillac / Angoulême / Saintes : informer, inciter à s'inscrire dans la démarche

➔ Secondaires :

- Les institutionnels locaux : valoriser l'image des maisons, se positionner comme un acteur clé de la mobilité, les inciter à travailler et faciliter la mise en œuvre des actions (par exemple en développant les aires de stationnement de co-voiturage)

➔ Pour les salariés

- Evènement de lancement : Global ? par Maison ?
- Réunion de présentation aux CSE des Maisons / représentants des OS locales
- Webinaire pour les salariés
- Kit de lancement Klaxit
- Affichage dans les entreprises
- Newsletters

➔ Pour les tiers :

- Communiqué de presse
- Post LinkedIn / Newsletter



- ➔ **Fin juillet 2023 :**
 - ➔ Signer le contrat Klaxit / les contrats avec les Maisons participantes (en cours de finalisation – attente retour des Maisons)
- ➔ **Fin août 2023 :** Réunion avec les communicants & RH des Maisons participantes pour finaliser le plan de communication interne / externe, les messages et les outils et organiser le lancement
- ➔ **Mi-septembre 2023 :** lancement officiel

Avenant des Chais de Cognac : Dénonciation de l'avenant et nouveau projet d'avenant

➔ Validation du nouveau projet

- Dernière réunion de la commission paritaire : mai 2023 => annonce de la dénonciation à venir
- Avenant actuel : obligation d'accompagner la dénonciation d'un nouveau projet => avec nouvelle rencontre

A noter :

- L'avenant restera en vigueur soit jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouvel accord ou à défaut jusqu'au 31 décembre 2024 (sous réserve de dénonciation avant le 30 novembre 2023).
- Les discussions sur le nouveau projet doivent commencer avant l'expiration de l'avenant



- Projet limité aux dispositions actuelles relatives aux salaires et encore actuelle
 - ✓ Prime d'ancienneté
 - ✓ Gratification
 - ✓ Proposition de réunion annuelle de presentation des actions RSE et QVT des Maisons

=> Validez-vous le projet à proposer aux OS?

Prochaines étapes : envoi de la lettre de dénonciation et du projet et proposition de réunion à la rentrée pour discussion.



Projet de formation maintenance

Pour discussion et avis



- **Contexte : pénurie de main d'œuvre en maintenance**
 - ✓ Démarche initiée par la Maison HSY qui souhaite proposer à ses salariés de se développer via une **formation certifiante dans le domaine de la Maintenance**.
 - ✓ France Compétences suite au grand nombre de CQP qui ont été développés, n'autorise plus la création de nouveaux CQP : il faut en choisir un existant déjà dans une autre branche.

=> Mi-juin : Echanges Maison à l'initiative /OCAPIAT / BNIC / SMC mi-juin

- **Objectifs** : mettre en place à Cognac une formation certifiante de niveau 4 norme afnor en maintenance pour les salariés des Maisons et plus largement des entreprises intéressées de la région de Cognac (exemple : verriers).
- **Pourquoi les salariés et pourquoi Cognac ?**
 - permettre aux salariés d'évoluer sur leur poste en leur permettant d'accéder à une formation valorisante
 - faire face à une difficulté de recrutement sur ce type de poste
 - pas envisageable de faire les salariés se déplacer jusqu'à Angoulême où la formation existe.
- **Options possibles** : CQP (question de la reconnaissance des CQP secteur alimentaire par le CNVS – nécessite du temps + fermeture des portes à d'autres entreprises comme les verriers) ou **titre professionnel** (niveau un peu supérieur et seul à pouvoir avoir un accompagnement financier de 3000€ par stagiaire)

- Titre pro : il faut un agrément (combien de temps pour l'avoir) / CQP il faut la reconnaissance CNVS
- Nécessité d'avoir suffisamment de stagiaires => **proposition de sondage auprès des adhérents SMC et extension auprès de l'Union Patronale**
- La CCI a-t-elle un rôle à jouer ? Le quel ?
- Financement : nécessité de faire un appel d'offre
 - Qui l'organise, qui gère les négociations ?
 - Qui finance et comment (hors budget BNIC et SMC) :
 - A noter : possibilité de soutiens financiers de l'Etat et des collectivités territoriales mais cela prend un peu de temps et ne couvrira pas tout.



Questions diverses



Réunion de la Famille du Négocio

15h40 - 17h30

1. Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente	Validation	5mn
2. Validation de l'organisation des prochaines réunions de famille, en amont des élections du BNIC	Validation	5mn
3. Positionnement négoce sur le financement des GIS Exemple GIS LUMA	Discussion	25mn
3. bis Méthodologie déployabilité distillation vapeur		
4. Bilan carbone : Etat des lieux et proposition d'engagements aval	Décision	25mn
5. CEC : validation du plan de déploiement et du plan de communication	Validation	25mn
6. Ban de la distillation : présentation du projet	Discussions	10mn
7. Questions diverses • Feu d'alcool – Chais • Gt production • Vote électronique VIFA	Information	15mn



Organisation des réunions de famille d'ici la nouvelle mandature



Positionnement négocié sur le financement des GIS



Contexte : création d'une association R&D Imagine Cognac

- Statuts publiés le 22 juin 2023
- Avantage de l'association : intérêt général => crédit d'impôt
- Organisation de la R&D sur la base de GIS financés en passant par l'association
- **6 thématiques retenues**
 - ✓ Décarbonation de la distillation
 - ✓ Variétés résistantes 4 en 1
 - ✓ Solutions alternatives aux traitement chimiques classiques
 - ✓ GPGV
 - ✓ Flavescence dorée
 - ✓ Xyllela

CVO viticulture : 1 000 000 €

=> Quel financement négoce ?



Description : une plateforme expérimentale multi sites en Charentes Cognac pour valider de nouveaux programmes de traitement de la Vigne avec des Biocontrôles et produits AB

=> 4 modules retenus

Proposition de travail avec un consultant et cabinet d'avocats : coûts 1^{er} GIS > coûts pour les GIS suivants => servira pour l'ensemble des GIS

- **Le plan de travail d'amorçage s'échelonne sur S2 2023 / Q1 2024**



- **Contrat avec une société de conseil et de gestion de projets scientifiques (en cours), sur les missions suivantes :**
- **Animer le travail collaboratif des parties prenantes** scientifiques, techniques et autres

=> établir le cadre (scientifique, juridique, financier, communicationnel) et la convention fondatrice du GIS Luma

- **Assurer le lien avec les parties décisionnaires** de l'association / BNIC
- Organiser, animer, documenter, et assurer le suivi des **réunions de pilotage technique du GIS Luma**
- Réaliser ou contribuer à la réalisation des **documentations** (tableau de bord, planning, documents références ...)
- Collaborer avec les services juridiques du BNIC et un cabinet juridique externe => **cadre juridique du GIS Luma**
- **Produire une procédure standard et un cadre général** et structurant, **permettant la création facilitée d'autres GIS**.
Etablir et rédiger le mode opératoire d'animation et gestion des GIS de l'Association IMAGINE Cognac.
- Participer à l'émergence et **l'enclenchement d'un deuxième GIS** sur la période de la mission.
- Fournir un **support technique** aux besoins administratifs de l'Association



Travail budgétaire EN COURS

- **Prévision budgétaire plan d'amorçage GIS LUMA (version ambitieuse)**

 RICHERCHE & DÉVELOPPEMENT POUR UN TERRITOIRE DURABLE	version 24.06.2023						Total (sur 5 ans)
		2023/24	2024/25	2025/26	2026/27	2027/28	
LUMA - Module programme BC/UAB (enclenché 22/23)		150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	750 000 €
LUMA - Module Sporées & Visa		80 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	120 000 €	560 000 €
LUMA - Module sortie des pesticides en pépinière		10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	50 000 €
LUMA - Module nouveaux moyens de lutte / nouveaux BC			100 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	520 000 €
Partie Scientifique		240 000 €	380 000 €	420 000 €	420 000 €	420 000 €	1 880 000 €
Coût d'amorçage - Coordinateur GIS		170 000 €	40 000 €				210 000 €
Coût d'amorçage - Cadrage juridique / Avocats		130 000 €					130 000 €
Partie Administrative, Coordination		300 000 €	40 000 €				340 000 €
Total (annuel)		540 000 €	420 000 €	420 000 €	420 000 €	420 000 €	2 220 000 €

- **Etape n°1** : Détermination par le pôle économie d'une fourchette dans les limites de laquelle le prix de la technologie en cours d'expérimentation serait réputée viable pour les distillateurs de la filière.
- **Etape n°2** – validation de la méthode proposée avec l'INAO
- **Etape n°3** - Formalisation de l'approche avec Chavignac et Martell
- **Etape n°4** – Evaluation concrète du prix et rendu de l'étude



Bilan Carbone : Points d'étape et proposition d'engagements négocié (aval)

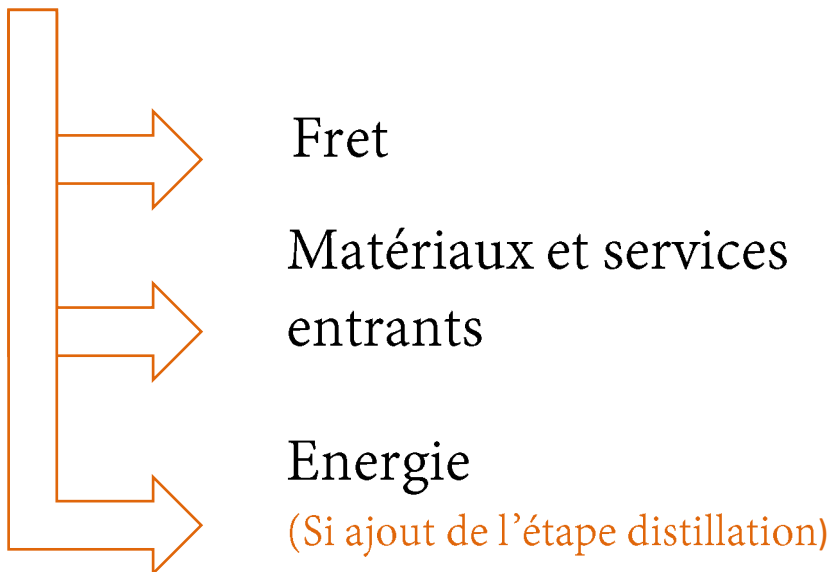
- 2021-2022 : Travail sur le bilan carbone Négoces au sein du SMC
- ⇒ 1^{ère} Réflexion autour d'objectifs communs sur la partie aval
- 2022 : lancement du travail aux BNIC avec 2 ateliers négoces :
 - ✓ Emballage
 - ✓ Fret
- ➔ Liste de 16 actions travaillées
- 1 Atelier distillation réalisé – 1 second en programmation

Bilan carbone : de quoi parle-t-on ?



- Bilan carbone = évaluation de la quantité de GES émise dans l'atmosphère sur une année par les activités d'une organisation ou d'un territoire

Pour les Maisons



Neutralité carbone :
équilibre entre les
émissions de GES et leur
retrait dans l'atmosphère

Net 0 carbone :
efforts de réduction
d'émission poussés au
maximum des capacités

Réduction absolue : en
valeur

Réduction relative : en
fonction des quantités
produites



1- Engagements globaux sur les 3 activités négoce, distillation et viticulture

→ 2050 : net 0 Carbone

→ 2030 : -55% des émissions de GES (par bouteille) pour l'ensemble des postes des activités négoce, distillation et viticulture

Année de référence : 2019

⇒ **Objectif global** (proposition du groupe d'experts négoce suite aux travaux SMC et BNIC):

2030 : -30% en valeur absolue

2040: -50 % en valeur absolue

Objectif plus réaliste au regard des perspectives de croissance, pour emmener tout le monde et en termes de temps.



Objectifs envisagés pour l'activité négoce



2 axes principaux pour le négoce (hors viticulture)

- Packaging
- Fret

⇒ Proposition du groupe d'experts négoce suite aux travaux SMC et BNIC :

Objectif **Activité Maisons** (négoce hors distillation)

- 2030 : - 40 % en valeur absolue
- 2040 : -50% en valeur absolue

Comparaison de l'impact GES des différentes actions selon les scénarios définis par chaque groupe

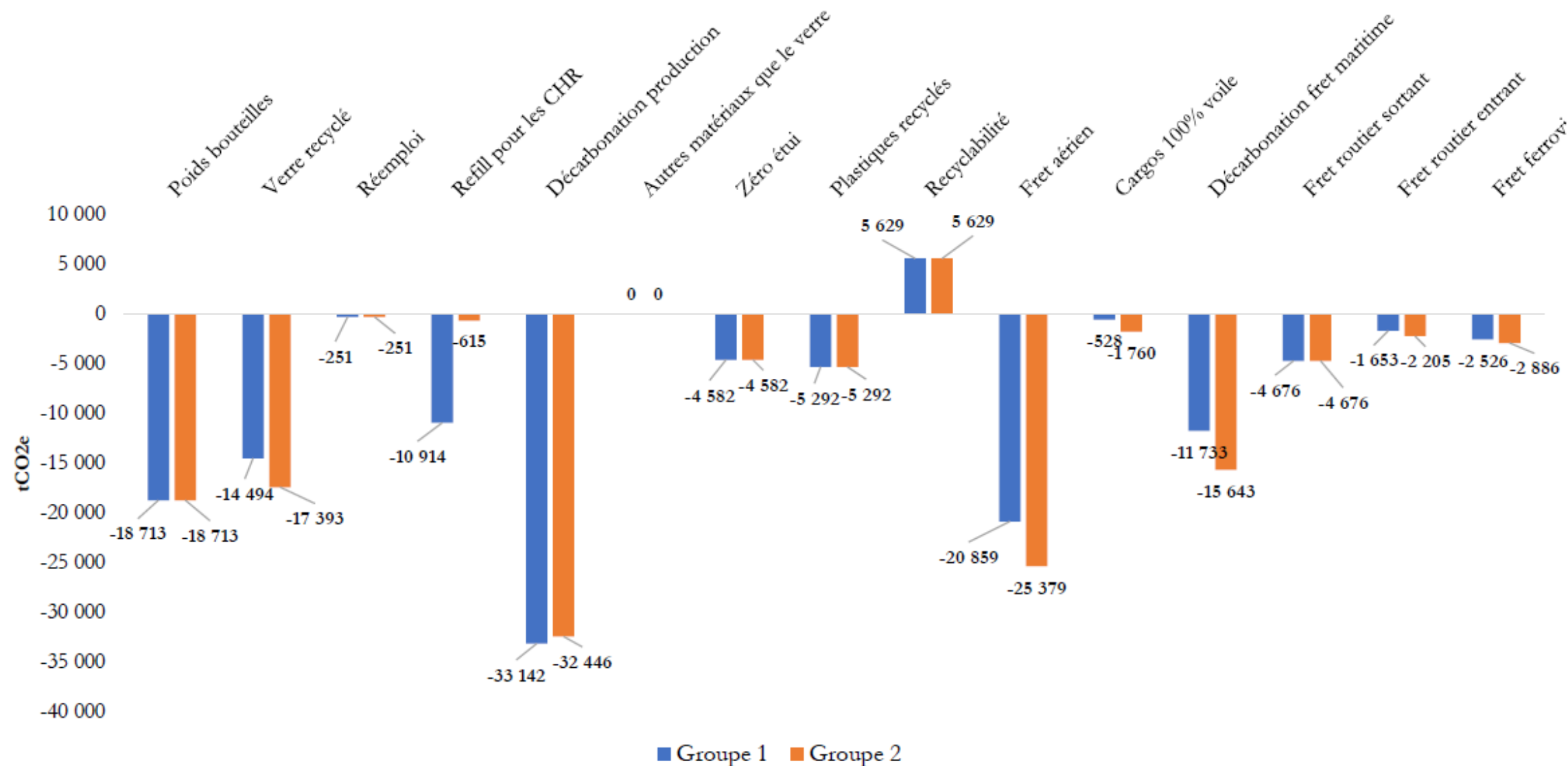


Figure 2 : Comparaison de l'impact GES des différentes actions selon les scénarios définis par chaque groupe

2- Le transport des marchandises



Objectifs envisagés SMC :

- 2030 : 100% transport durable amont et aval au départ de Cognac en Europe
- 2030 : tendre vers le 0% des expéditions faites par voies aériennes

A 11 : Tendre vers le 0 t.km fret aérien

- Passer de 8% à 0% le fret entrant

Gains GES : 20-25K tCO₂e

→ 6%

- Gains GES rapides et importants

A 13 : Décarbonation fret maritime

→ Objectif de réduction :

- 30-40% à 2030
- 70%-80% à 2050

Gains GES : 12 -16K tCO₂e

→ 4%

- Gains GES importants mais avec investissements

2- Le transport des marchandises



Objectifs envisagés SMC :

- 2030 : 100% transport durable amont et aval au départ de Cognac en Europe
- 2030 : tendre vers le 0% des expéditions faites par voies aériennes

A 14 : Fret routier sortant en camion aux motorisations alternatives

→ Objectif :

- 50% à 2030
- 90-100% à 2050

Impact GES : -4 676 tCO₂e

→ 1%

→ Gains GES rapides et assez importants

A 15 : Fret routier entrant décarboné

→ Objectif :

- 30-40% à 2030
- 70-80% à 2050

Impact GES : - 1 378 tCO₂e

→ 0,3%

→ Gains GES moyens et avec investissements

A 16 : Fret sortant ferroviaire décarboné

→ Objectif :

- 50 – 55% à 2030
- 70-100% à 2050

Impact GES : - 2,5-3 K tCO₂e

→ 0,5%

→ Gains GES moyens et avec investissements



3-Packaging - verre



Objectifs SMC proposés

- ➔ 2030 : -50% de réduction des facteurs d'émission des bouteilles : réduction du poids – verre blanc- privilégier le verre recyclé
- ➔ Echange avec les verriers (fait)

A 1 : Réduire le poids des bouteilles VS, VSOP et XO

➔ Objectif :

- passer de 608gr de poids moyen à 548gr (-10%)
- -5% sur les XO

Gains GES : -19 515 tCO₂e ➔ 4%

- ➔ Gains très importants
- ➔ Investissements ++

A 2/3 : Augmenter la part de verre blanc et verre coloré / recyclé

➔ Passer à :

- 20% max verre extra blanc à 2040 (50% à 2030) / à 2030 : 50% de verre blanc / 30% de verre coloré

➔ Augmenter la part de verre recyclé

Obj. verriers : $\cong$ 70% de calcins / verre blanc (28% pour l'extra-blanc saverglass) à 2030

Gains GES : - 17 500 tCO₂e ➔ 3%

- ➔ Gains GES importants
- ➔ Investissement +

A 6: Décarbonation du verre

- ➔ Objectif des verriers à 2030 : - 24% de décarbonation / 2015

Gains GES : -32/33k tCO₂e

➔ 7%

- ➔ Gains très importants
- ➔ Investissements ++

Impact GES potentiel des actions du plan d'actions opérationnel – Scénario du groupe 1

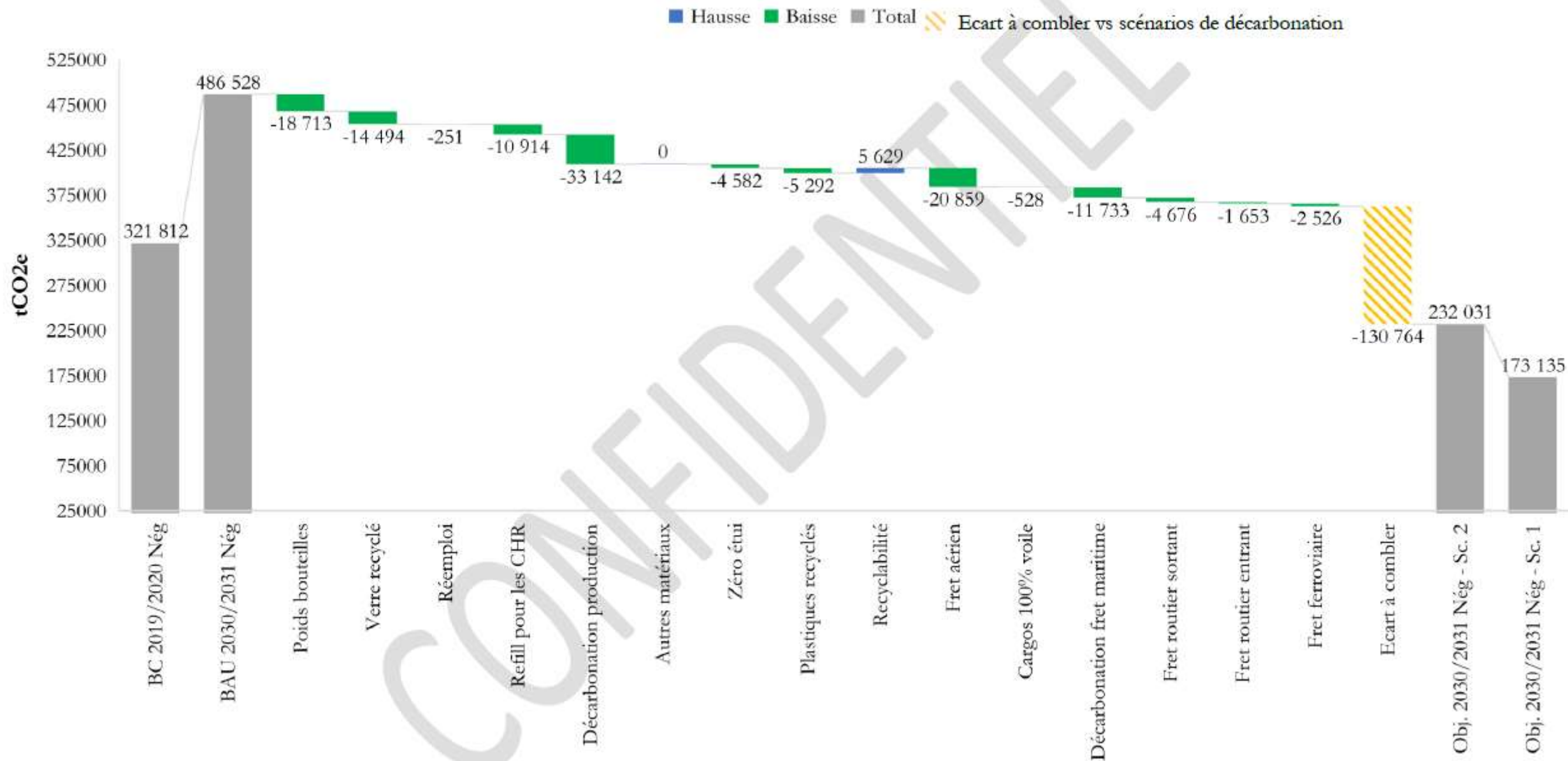


Figure 3 : Impact GES potentiel des actions du plan d'actions opérationnel – Scénario du Groupe 1

Impact GES potentiel des actions du plan d'actions opérationnel – Scénario du Groupe 2

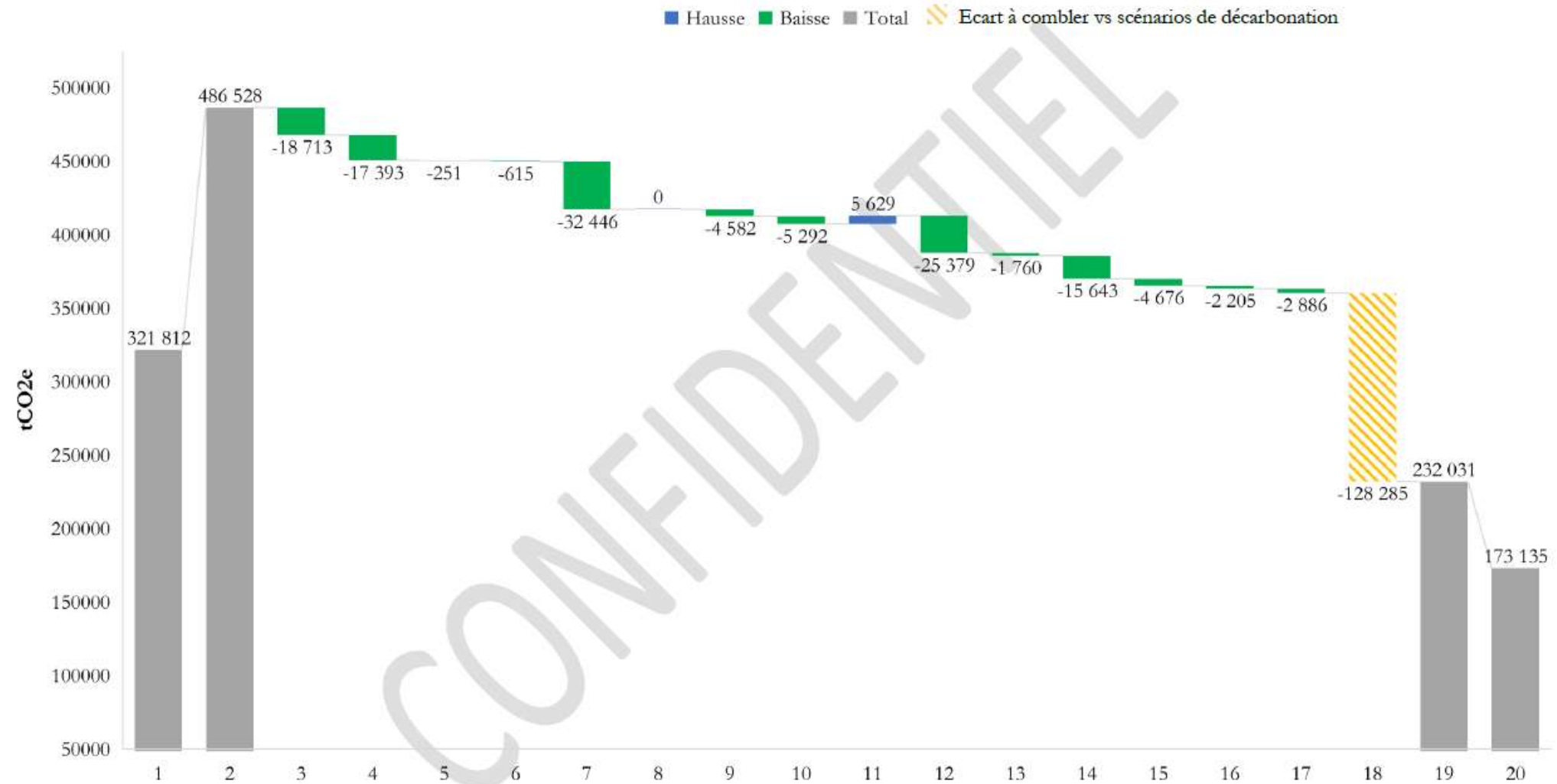


Figure 4 : Impact GES potentiel des actions du plan d'actions opérationnel – Scénario du Groupe 2



4- Consommation d'énergie

➔ 2030 : fonctionnement interne 100% énergies renouvelables

➔ 2025 : 1^{er} palier pour les Maisons

=> Se fixer des objectifs de réduction ? Quels objectifs ?



5- Transport des personnes

➔ Plusieurs actions mises en place :

➔ Exemple : covoiturage, challenge Mai à Vélo, visio, télétravail...



CEC v2 : Plan de déploiement et de communication

➔ Décision



1. **Les ressortissants :**
 - Les non-certifiés
 - Les exploitants déjà certifiés CEC v1 & HVE
 - Les exploitants déjà certifiés HVE et/ou AB
2. **Les relais :** accompagnateurs habilités, techniciens (C.A., maisons de négoce, syndicats, distilleries, coopératives), entreprises de travaux agricoles (ETA), distributeurs phytos.
3. **La presse**
4. **Les institutionnels**
5. **Les riverains et le grand public**

Plan de déploiement 2023-2024

1- Aout – Septembre 2023 Phase de test

- 20 viticulteurs
- Représentativité :
 - 2/3 hors CA UGVC
 - au moins un / cru
 - typologies d'exploitations
- Tests en voie individuelle, accompagnement facultatif mais recommandé
- Tests lancés cet été sur proposition des 2 familles

➔ Les données compléteront le dossier pour la reconnaissance Minagri (à rendre au 15 septembre)

2- Juillet – Décembre 2023 - Phase d'implémentation

- **Mise au point des outils opérationnels** (extranet, brochures, référentiel, plan de contrôle...) et application informatique.
- **Information**
 - des opérateurs clés impliqués dans le process de certification
 - des relais
 - Ressortissants : 4 reunions d'informations techniques sur les 2 départements.

3- 1^{er} semestre 2024 : lancement

- Janvier 2024 : Lancement officiel
- 2024 : 2 sessions, puis montée en charge à 3 sessions
- Inscriptions ouvertes toute l'année à partir de mars
- Juin 2024 : 1^{ère} session de certification collective



- Viticulteurs certifiés CEC/HVE en fin de cycle de certification fin 2023 : CEC V2 ou HVE / ou les 2
- ⇒ Accompagnement par le BNIC selon leur choix, en propre ou avec le réseau des partenaires CEC

Propositions de plan de charge

- Fin de mandature précédente : 100 % CEC
- Cette mandature : 100% certification environnementale reconnue (CEC V2, HVE, Bio, Terra Vitis...) en 2028

⇒ OPTION 1 : rester sur cet objectif (toutes certifications environnementales confondues)

OPTION 2 : échelonner plus précisément

2026 : 50% des surfaces certifiées => toutes certifications confondues ou CEC V2

2028 : 75% des surface => toutes certifications confondues ou CEC V2

A NOTER : condition d'intégration au CDC : masse critique (grande majorité de viticulteurs certifiés=> à partir de 75%)



Plan de communication – Enjeux & Objectifs

Pédagogie	Informier pour faire connaitre et comprendre la nouvelle démarche
Confiance	Convaincre, rassurer et fidéliser pour les nouveaux entrants et les exploitantes déjà certifiés
Engagement	Engager un maximum de viticulteurs dans la démarche y compris ceux qui sont déjà certifiés
Valorisation	Illustrer par la preuve, les résultats et les bonnes pratiques et valoriser l'engagement individuel et de la filière



Evènementiel / rencontres

Réunions publiques

Remise de diplômes

Trophées

Rencontres maires et
institutionnels

Digital

Newsletter

Vidéo et pdcast

Refonte espace
extranet

Achat média digital

Print

Kakemono / posters

Présentation PPT

Courriers / Encarts
facture

Plaquette CEC
ressortissants

Brochures grand
public

Fiches techniques
pédagogiques

Presse/média

Campagne
média

Conférence de
presse

Prochaines étapes de déploiement et de communication



5 juillet

Validation du plan de communication et de déploiement en Comité Permanent



Mi-juillet 2023

Dépôt du dossier pour reconnaissance ministérielle



19 juillet 2023

Réunion **comité de suivi** de la certification avec les accompagnateurs



Juillet/Août 2023

Phase de test pilote et début de la phase de mobilisation /préparation des outils de communication



Automne 2023

- **Nouvelle session** de certification CEC-V1 et nouvelle version HVE3



Octobre 2023

Avis de reconnaissance CNCE



Janvier 2024

Lancement communication tous publics



Printemps 2024

- **Prolongation** CEC-V1 et HVE3 au printemps 2024
- Nouvelle CEC-Atelier viticole au printemps 2024
- Validation d'un **budget** pour une forte campagne media en 2024-2025



Question au Comité permanent : validation de cette approche en 2 temps :

- **Préparation technique terrain – juillet à décembre 2023**
- **Communication – janvier 2024 ?**



Ban de la distillation : présentation du projet

Ban de la distillation – Concept, objectif, cible

Concept

- Créer un événement « Ban de la Distillation » dans le paysage cognaçais avec l'ouverture des distilleries, des conférences sur le thème du Cognac, des visites dans les maisons de cognac ainsi que des activités pour le public local.

Objectifs

Un évènement fédérateur et attractif sur le mois de novembre où le tourisme est plutôt calme.

Permettre à la population locale de découvrir les différentes étapes de production du Cognac lors d'un évènement festif dans le paysage de Grand Cognac.

L'évènement aura pour objectif à terme d'en faire un événement touristique majeur de la région avec une clientèle nationale et internationale

Cible

- Population locale en année de commencement
 - Population nationale et internationale sur les prochaines années

Problématique du projet :

- L'ouverture des maisons de cognac sur un week-end au mois de novembre ce qui mobilise du personnel ainsi que de la logistique
- La notion de gratuité ou de tarif très préférentiel pour les visites des maisons de cognac (manque de temps en quelques mois pour créer une offre spéciale « Ban de la Distillation »)
- La dérogation attendue pour l'ouverture des distilleries notamment pour l'accueil du public



Recommandation BNIC/SMC : Participer à hauteur des conférences sur les différentes thématiques en excluant pour cette année de commencement, les visites dans les maisons de cognac ainsi que les activités supplémentaires (création de ton cognac, visite préférentiel)

Prochain COPIL : Le lundi 03 juillet à Grand Cognac

Questions diverses

- ✓ Feux d'alcool - ICPE
- ✓ GT production : évolution des stocks – CO-C10
- ✓ Vote électronique VIFA



Merci de votre participation